

L'UTT veut multiplier par 10 le CA de la formation continue pour passer à 4,2 M€ d'ici 2020

Paris - Publié le mercredi 5 octobre 2016 à 17 h 50 - Actualité n° 77834

Multiplier par dix le chiffre d'affaires de la formation continue pour passer à 4,2 M€ en 2020 (contre 400 000€ en 2015), et représenter 10 % du budget global de l'UTT : tel est l'objectif principal présenté par [Pierre Koch](#), directeur de l'UTT et [Laurent Amice](#), directeur du développement de la formation continue, le 05/10/2016. Pour atteindre ce montant, l'établissement s'appuie sur la création de six mastères spécialisés d'ici 2020 (1,4 M€) et sur le développement de formations sur mesure (intra-entreprise), de learning trips et la VAE (2,8 M€).

« Quand les établissements indiquent vouloir faire de la formation continue, tous ont en tête le rapport Germinet, mais encore faut-il le mettre en pratique ! Cela signifie notamment d'aller vers des formations différentes pour développer des compétences qui n'existent pas encore. Cela demande de revisiter de façon approfondie ses formations initiales et un investissement financier important », estime le directeur.

Pour financer ces transformations, l'université s'est mise « en déficit budgétaire », en prélevant 1,5 M€ sur son fonds de roulement. « Nous avons négocié avec la Dgesip pour pouvoir le faire », précise Pierre Koch.

La démarche de « l'open excellence »

L'UTT se fonde sur la méthode de "l'open excellence", « une nouvelle façon de partager les expertises de l'université pour accompagner les entreprises et les personnes dans les transformations majeures de la société, celles des transitions numérique et écologique. »

Cette démarche s'appuie sur trois axes :

- Comprendre le « système client » autour duquel s'organise le marché, selon le triptyque entreprises / individus / financeurs (Opcg, Fongecif...) : « la structuration de ce marché porte des logiques à la fois de réseaux (d'entreprises, d'organismes de formation, de prescripteurs et de financeurs) et de concurrence (entre établissements / organismes de formation qui peuvent par ailleurs être partenaires sur certains projets). »
- S'inscrire dans une démarche de développement innovant, « appuyée sur des logiques collaboratives, visant à mieux répondre aux enjeux de transformation numérique, de sécurité et de développement durable des organisations au sens large. »
- Capitaliser sur son « cadre de référence » : « celui d'une école d'ingénieur privilégiant l'approche compétences pour la déployer dans le cadre de nouveaux programmes destinés à des cadres et ingénieurs en activité ou en reconversion. »

Budget de 35 M€, 15 % vient de la recherche partenariale

Le budget de l'UTT s'élève à 35 M€. 15 % de ce budget (soit 6 M€) vient de la recherche collaborative et partenariale. « C'est le signe d'un relationnel fort avec les entreprises », estime Pierre Koch. L'expertise de recherche à l'UTT est en lien permanent avec les entreprises. « Nous comptons environ cinq dépôts de brevets par an », précise-t-il.

Le développement de mastères spécialisés

Les maquettes des nouvelles formations se préparent avec l'entreprise : « Proposer un catalogue de formation continue c'est bien, mais les entreprises n'ont pas besoin de l'UTT pour cela. Nous allons là où nous avons une valeur ajoutée : la construction d'offre de formation pour répondre aux besoins en émergence des entreprises », estime Pierre Koch.

Le développement de six MS, délivrés en formation initiale et continue est au centre du plan de l'UTT : « nous les concevons sous forme de modules qui correspondent à une compétence qui peuvent répondre à des besoins spécifiques de l'entreprise », précise-t-il.

Ces formations s'articulent autour :

- d'une démarche de conception appuyée sur l'identification des métiers et des compétences préalablement à l'élaboration du programme ;
- d'une démarche collaborative avec les entreprises, afin de s'assurer de l'existence réelle du besoin en compétences et la pertinence du projet ;
- d'une maquette pédagogique épousant l'approche compétences et les logiques de certification de la réforme.

« A l'issue des trois premières promotions, nous souhaitons constituer un dossier au RNCP pour avoir un référencement compétences métiers et pouvoir être éligible au CPF », précise Laurent Amice.

3 mastères spécialisés lancés en septembre 2016

Trois mastères spécialisés sont lancés depuis septembre 2016 au sein de l'UTT :

- MS Expert big analytics and métriques
- MS ingénieur achats en milieu industriel
- MS forensic et cybersécurité

« Aujourd'hui nos MS accueillent entre 12 et 14 étudiants dont 1/3 d'étudiants, 1/3 de professionnels et 1/3 de demandeurs d'emploi. A terme, nous voulons accueillir une vingtaine d'étudiants par programme », indique Laurent Amice.

Les frais de scolarité sont ajustés en fonction du public :

- Le tarif étudiant et demandeurs d'emploi s'élève à : 9 500 € pour le MS Cyber et 11 500 € pour les MS big analytics et Achats
- Le tarif entreprise / salariés (avec la possibilité de mobiliser des fonds) : 18 000 € pour le MS Cyber et 17 500 pour les MS big analytics et Achats.

Rendre les DNM modulables

L'UTT prévoit également de refondre trois DNM pour les rendre modulables, annonce Laurent Amice. « Nous allons ouvrir ces formations à la formation continue et plus largement à l'alternance, que ce soit en contrat de professionnalisation ou en apprentissage », précise-t-il. Les thématiques concernées sont : le développement durable, la sécurité et l'ingénierie.

Investir dans l'organisation et les ressources

« Se positionner sur la formation continue implique pour l'UTT de se doter des compétences propres au développement d'activités sur un marché concurrentiel, à savoir des compétences marketing / digital, commerciales et d'ingénierie de formation », considère Laurent Amice. Une équipe de six personnes est déjà constituée :

- Recrutements au printemps 2016 : un responsable de la stratégie marketing digitale, un social content manager, et un responsable Ingénierie de formation pour concevoir et déployer la présence et les services en ligne.
- Recrutement d'un responsable développement de la relation client grands comptes.
 - Création d'un poste de chargé de clientèle pour traiter les demandes entrantes, comme celles des demandes de dossiers de VAE.
- Une personne chargée de l'identification et traitement du marché B2C, pour couvrir les demandes des individus, acteurs de leur projet de formation.

« En tout 14 recrutements sur la durée du plan stratégique sont prévus sur les mastères spécialisés et la formation continue », précise le directeur.

Mise en place d'une stratégie marketing et relation client inspirée d'ESCP Europe

Pierre Koch et Laurent Amice, tous deux passés par ESCP Europe, se sont inspirés des méthodes de cette école pour construire « un écosystème de la formation professionnelle à l'UTT ».

« Nous avons professionnalisé les équipes pour qu'elles soient dans une logique de relation client. Nous avons aussi travaillé sur une posture de conseil et d'accompagnement des cadres qui ont un projet professionnel précis sur les aspects de financement », indique Pierre Koch.

L'UTT a également :

- Lancé en mars 2016 une newsletter entreprises mensuelle, diffusée à près de 20 000 contacts d'entreprises partenaires de l'établissement.
- Investi le canal vidéo : pour valoriser l'expertise des E-C sur la chaîne Xerfi Canal, diffusion de vidéos témoignages, organisation de webinar pour le lancement des nouveaux programmes.
- Renforcement de la présence de l'UTT sur les réseaux sociaux au travers de communautés d'expertise.
- Lancement en octobre 2016 d'un site web dédié à la formation continue « UTT Executive Education » : <http://exed.utt.fr>
- Conception de Mooc de sensibilisation à des thèmes d'actualité.

Université de technologie de Troyes



Création : 1994

Directeur : Pierre Koch

Statut : public (EPSCP)

Formations : cursus ingénieur (7 spécialisations : « Informatique et systèmes d'information » ; « Matériaux : technologie et économie » ; « Systèmes industriels », « Systèmes mécaniques », « Systèmes, réseaux et télécommunications », « Automatique et informatique industrielle », « Matériaux et mécanique »), master en sciences, technologies et santé (3 mentions : « Mécanique et physique », « Sciences et technologies de l'information et de la communication » et « Ingénierie et management »), 3 MS (« Forensic et cybersécurité », « Expert Big Analytics et métriques », « Ingénieur achats en milieu industriel »), 1 doctorat, 3 licences professionnelles, 4 DU.

Chiffres clefs : 2600 étudiants et 175 doctorants, 24 % d'étudiants étrangers, 4504 ingénieurs diplômés, 154 enseignants-chercheurs, 220 personnels administratifs et techniques, 8 équipes de recherche au sein de l'Institut Charles Delaunay, 183 partenariats universitaires internationaux.

Université de technologie de Troyes

12 rue Marie Curie- CS 42060

10004 Troyes Cedex - FRANCE



Fiche n° 1774, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 26/02/15 à 14:49

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »